

EHPAD DUN SUR MEUSE	Pièces à fournir lors de l'admission à l'EHPAD		Rédigé par :	Angéla NANAN
			Validé par :	Angéla NANAN
			Approuvé par :	Joseph SPENGLER
	Date d'application : 01/01/2020	Référence : EHPAD/PPA/2020/DOC	N° de version : 01	Pages : 1/1

	Demandeur	EHPAD
Carte d'identité ou passeport valide		
Livret (s) de famille		
Extrait d'acte de naissance avec toutes les mentions marginales (pour personne célibataire)*		
Liste des enfants et petits-enfants *		
Carte VITALE et attestation de droits		
Justificatif de la notification des 100% (ALD)		
Carte mutuelle (en cours de validité)		
Assurance responsabilité civile (en cours de validité)		
Attestation d'assurance d'un véhicule terrestre à moteur (Fauteuil électrique)		
Un relevé d'identité bancaire ou postal		
Formulaire de Prélèvement automatique		
Une photo récente		
Avis d'imposition ou de non-imposition des exercices 2019 et 2020		
Justificatifs des retraites annuelles des exercices 2019 et 2020		
Mesure de protection juridique : jugement de tutelle, curatelle....		
Habilitation familiale		
Mandat de protection future		
Pour résident payant : l'engagement de paiement des frais d'hébergement (document fourni avec le dossier administratif)		
Pour le résident qui souhaite faire une demande d'aide sociale : la demande sera faite par le secrétariat. Cependant, il faudra apporter les justificatifs des comptes, placements, livrets, etc..... depuis les 6 derniers mois avant la date d'entrée *		

* si demande de dossier d'aide sociale